

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 JUILLET 2025**

Date de la convocation : 30 juin 2025

transmise le : 30 juin 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 21

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH (arrivé à 19h55) , Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Emmanuel DOLLINGER, Caroline OFFERLE, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH.

Etaient absents excusés : , Monsieur Laurent WAEFFLER, Madame Mélanie LALLEMAND qui donne pouvoir à Madame NOBLET ; Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Thierry RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN qui donne pouvoir à Madame Emmanuelle EBERHARDT

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky WOLFF

2025-062 Attributions de subventions

Après avis de la Commission des Finances en date du 1^{er} juillet 2025 et présentation des demandes de subvention par Madame Nathalie GRATHWOHL,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue les subventions suivantes :

- À l'unanimité des voix exprimées, Messieurs GANTER et HIRSCH ne prenant pas part au vote, une subvention de 700 € est accordée au Comité de pilotage de la fête des asperges.
- À l'unanimité des voix exprimées, Madame GRASSER et Monsieur TAESCH ne prenant pas part au vote, une subvention de 2 000 € est accordée au Centre Culturel pour l'organisation du carnaval des enfants.
- À la majorité des voix, Madame Nathalie GRATHWOHL, Madame Sylvia ECKERT et Monsieur Olivier RIEDINGER s'étant abstenus, une subvention de 3 197,73 € est accordée à la SAMAP.

Pour extrait conforme à Hoerd, le 11.07.2025
Publié le 11.07.2025
Transmis à la Préfecture le 11.07.2025
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Jacky WOLFF

Le Maire
Denis RIEDINGER

